

3 Montant des adhésions 2025 / 2026 et RIB

Les cotisations servent essentiellement à la vie de notre organisation (*cotisations nationales, de la branche industrie, notre éconamat, nos frais déplacements, formations, bancaire, aide juridique etc. ...*). Avec notre Trésorière, nous avons revu le montant des adhésions qui s'aligneront sur la classification de la Nouvelle Convention Collective de la Métallurgie (NCCM). Les cotisations pour le futur se feront sur votre classification individuelle à la date du 1^{er} janvier de chaque année. (*Si vous avez une promotion en cours d'année, votre cotisation n'évoluera que le 1^{er} janvier de l'année suivante*)

Merci d'en informer la Trésorerie papillon11977@gmail.com (Lydie Debal)



Tableau des cotisations 2025 / 2026
Votre classification au 1^{er} Janvier de l'année

Votre classification au 1 ^{er} janvier	VOTRE COTISATION Mensuelle	Retraité classif ou mi-temps : votre cotisation Mensuelle	Votre cotisation annuelle pour les actifs plein temps
A1 / A2	7.50€	3.75€	90.00€
B3 / B4	8.00€	4.00€	96.00€
C5 / C6	9.00€	4.50€	108.00€
D7 / D8	9.50€	4.75€	114.00€
E9 / E10	10.00€	5.00€	120.00€
F11 / F12	12.00€	6.00€	144.00€
Sup. à F12	15.00€	7.50€	180.00€

Favorisez le virement (si possible)

Pour les virements ponctuels ou mensuels mettre **comme commentaire votre nom et prénom**

Crédit Mutuel							
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE							
Identifiant national de compte bancaire - RIB							
Banque 10278	Gulchet 07261	N° compte 00021843801	Cle 35	Devise EUR	Domiciliation CCM BOURGOIN JALLIEU		
Identifiant international de compte bancaire		IBAN (International Bank Account Number)		BIC (Bank Identifier Code)			
FR76	1027	8072	6100	0218	4380	135	CMCIFR2A
Domiciliation CCM BOURGOIN JALLIEU L'ISLE D'ABEAU 40 RUE DES SAYES 38080 L'ISLE D'ABEAU ☎04 37 05 01 57		Titulaire du compte (Account Owner) GPE AVENIR SERVILOG NEWLOG UNSA CHEZ MME DEBAL LYDIE 9 LOTISSEMENT PIERRE RONDE 38540 HEYREUX					
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.		PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ					